



SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

APPELLATION COMMERCIALE	CLIPS
NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET	272-X

APPELLATION CHIMIQUE

FABRICANT / FOURNISSEUR	ANAMET
ADRESSE	C.P. 538 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	(450) 646-1290
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC (613)-996-6666

SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m ³)	ACGIH TLV (mg/m ³)
--	---------------	---	----------------------------------	-----------------------------------

Ne contient aucunes matières dangereuses.

NOTE: Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.

SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition en °C	Sans effet.	Pression de vapeur (mm Hg)	Sans effet.
Point de fusion en °C	Sans effet.	Densité de vapeur (Air = 1)	Sans effet.
Densité (Eau = 1)	Sans effet.	Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)	Sans effet.
Solubilité dans l'eau	Insoluble.		
Aspect et odeur	Solide / sans odeur.		



SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION

Point d'ignition	Sans effet.			
Limites d'inflammabilité	LEL	Non applicable.	UEL	Non applicable.
Extincteurs	Aucun			
Procédures spéciales d'extinction	Aucun.			
Feux spéciaux et risques d'explosion	Aucun.			

SECTION V • RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable.		
Conditions à éviter	Non établi.		
Incompatibilité	Non établi.		
Produits dangereux de décomposition	Ne devrait pas se produire.		
Polymérisation dangereuse	Ne devrait pas se produire.		

SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

A – PREMIERS SOINS

Yeux	Aucun effet connu.
Peau	Aucun effet connu.
Inhalation	Aucun effet connu.
Ingestion	Sans effet.

B – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES: Non établi.

• EXPOSITION À COURT TERME

Yeux	Aucun.
Peau	Aucun.
Inhalation	Aucun.
Ingestion	Sans effet.

• EXPOSITION À LONG TERME

Cancérogène	Non établi.
Effets tératogènes, mutagènes et/ou autres effets sur la reproduction	Non établi.
Sensibilité épidermique	Non établi.
Sensibilité respiratoire	Non établi.
Matériaux synergiques	Non établi.



SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE PROTECTION PERSONNELLE

Protection de la vue, du visage, des mains	Porter des lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés
Protection respiratoire	Sans effet.
Ventilation	Sans effet.
Ouïe	Aucun.
HMIS	Santé: 0 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0

SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

En cas de fuites ou de déversements	Sans effet.
Élimination des résidus	Doit être disposé selon les normes municipales, provinciales et/ou fédérales. Incinérer sous des conditions contrôlées et approuvées.

SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposage	Entreposer dans des endroits frais et bien ventilés.
Manutention	Pas requis.
Classification Relative à l'expédition	<ul style="list-style-type: none"> • Dénom. d'exp. DOT: Pas réglementé pour le transport. • Dénom. d'exp. TDG/UN: Aucun. • Numéro UN: Aucun. • Classe de danger: Aucun. • Groupe d'emballage: Aucun. • Exemption TDG: Aucun • Étiquette: Aucun. • Classe IATA: Aucun. • Classe IMDG: Aucun.
•DOT• Classes de danger	
HMIS	Santé: 0 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0



SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE

Impact environnemental et Distribution	Sans effet.
Persistance et Dégradation	Sans effet.
Toxicité	Sans effet.
Impact des effluents traités	Sans effet.

SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

• RÉGLEMENTATIONS EC:

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.
 CERCLA REPORTABLE QUANTITY: Aucune.
 SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Aucun.
- Section 313: Aucun.

STATUS RCRA: Sans effet.

• RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:

Classification non réglementé.



Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



TERMINOLOGIE

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Chemical Abstract Service

CFR: Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

DOT: Department of Transportation (USA)

DSL: Domestic Substance List

HMIS: Hazardous material information sheet

IARC: International Agency for Research and Cancer

LC: Lethal Concentration

LD: Lethal Dosage

MSHA: Mine Safety and Health Administration (USA)

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

NTP: National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

PEL: Permissible exposure limit.

STEL: Short term exposure limit.

TDG: Transportation of Dangerous Goods

TLV: Threshold limits value.

TSCA: Toxic Substances Control Act

TWA: Time-weighted average

USEPA: United States Environmental Protection Agency

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System